

Mémoire sur l'économie sociale

Présenté dans le cadre du Sommet social régional

MA FEUILLE DE ROUTE EN ÉCONOMIE SOCIALE

Impliquée personnellement dans plusieurs coopératives et OSBL, l'économie sociale et solidaire a aussi prédominé ma vie professionnelle. J'ai été directrice générale de l'EÉS Société de gestion environnementale entre 1992 et 2004. Parallèlement à cet emploi, j'ai intégré le CLD à temps partiel en 2001 pour structurer les mesures de soutien technique et financier aux promoteurs collectifs (OSBL et coopératives). J'y suis à temps plein depuis 2004. J'accompagne les promoteurs collectifs et les municipalités dans leurs projets de développement collectif. J'anime la Table réseau en économie sociale Maria-Chapdelaine depuis maintenant 16 ans. Je suis membre fondateur du Pôle régional d'économie sociale (2005) et j'y suis toujours comme administratrice. J'ai siégé comme représentant des pôles régionaux d'ÉS du Québec au sein du Chantier de l'économie sociale entre 2007 et 2009. En 2015 et 2016, j'étais chargée de projet sur un projet de coopération France-Québec qui portait sur l'économie sociale dans les territoires mono industriels.

Carole Richer

13/03/2017

AVANT PROPOS

Un Sommet social régional qui réunit les organismes communautaires et les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ÉSS) est fort pertinent dans la mesure où nous visons une plus grande qualité de vie pour les individus, les groupes de personnes, voire même des collectivités entières.

L'économie sociale et solidaire étant mal connue, je me permets de rapporter des propos entendus lors du Forum mondial de l'économie sociale et solidaire (GSEF 2016¹) tenu à Montréal du 7 au 9 septembre 2016. On y relève notamment certains défis qui seront pris en compte dans ce mémoire.

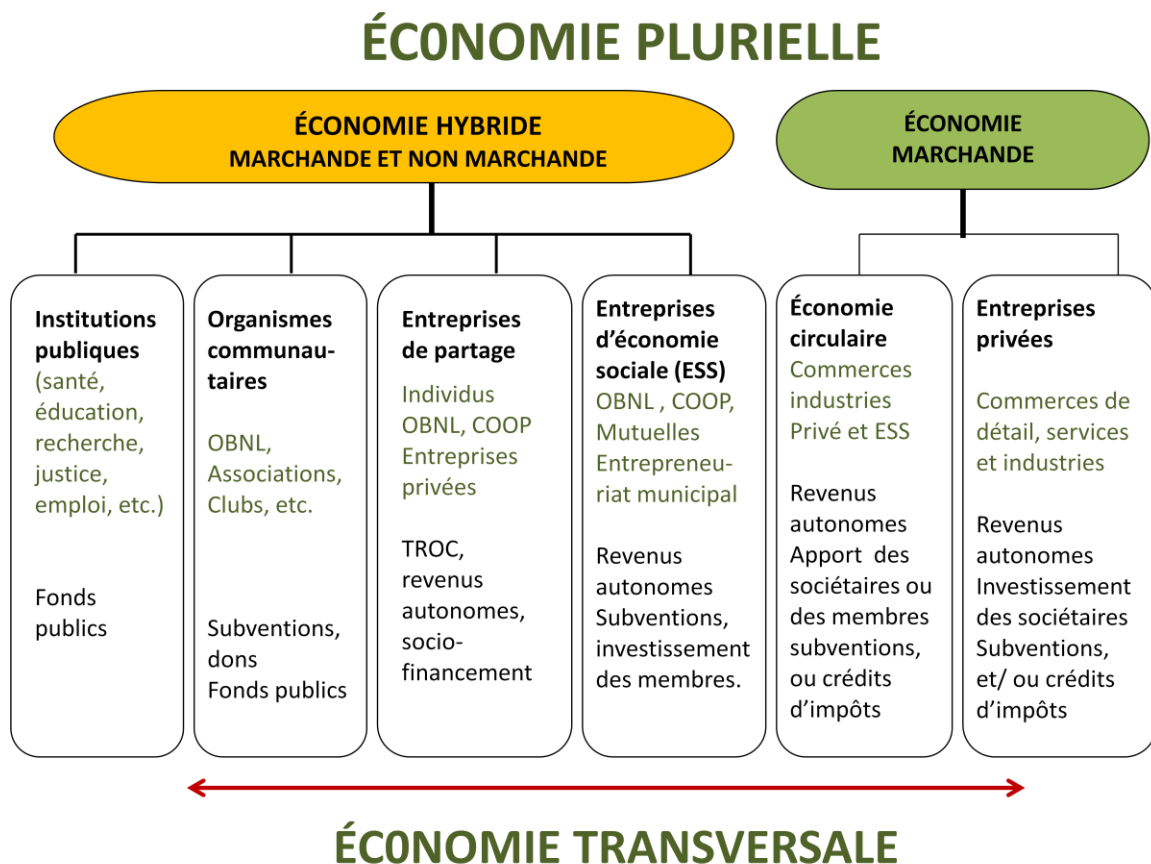
- L'ÉSS est économie d'inclusion, de co-création et de solidarité.
- L'ÉSS est une économie avec plus de bonheur et un ancrage local fort.
- Une économie où la personne est au cœur du développement.
- Une économie de personnes pour les personnes, une économie plus humaine...
- Une gouvernance démocratique et une propriété collective inaliénable sont des facteurs importants de survie et de relève entrepreneuriale.
- Pour susciter, créer ou maintenir des projets d'entrepreneuriat collectif, il faut de l'accompagnement et de l'animation dans les milieux de vie.
- La croissance des entreprises d'économie sociale génère des projets de développement plutôt que de générer des profits aux investisseurs.
- L'ÉSS participe au développement de l'économie circulaire qui est une alternative au modèle d'affaire dominant qu'est l'économie linéaire qui consiste à produire, consommer et jeter.
- En 2030, il y aura 6 milliards de consommateurs dans la classe moyenne sur la planète.
- Il faut favoriser l'interconnexion entre l'économie sociale, l'économie capitaliste, les élus et les citoyens. Le public, le privé et le collectif sont des partenaires de l'économie qui doivent apprendre à travailler ensemble
- Il faut soutenir l'économie sociale jeunesse pour l'avenir et le maintien des jeunes en région.
- La compréhension de la gouvernance des entreprises d'économie sociale favorise à long terme l'implication sociale des individus.

¹ Créé à Séoul, GSEF 2016 était la 3^e édition de ce Forum mondial en économie sociale et solidaire qui a réunit les élus de villes et les acteurs de l'économie sociale et solidaire du monde. 2 000 personnes, 300 villes et 60 pays y étaient représentés.

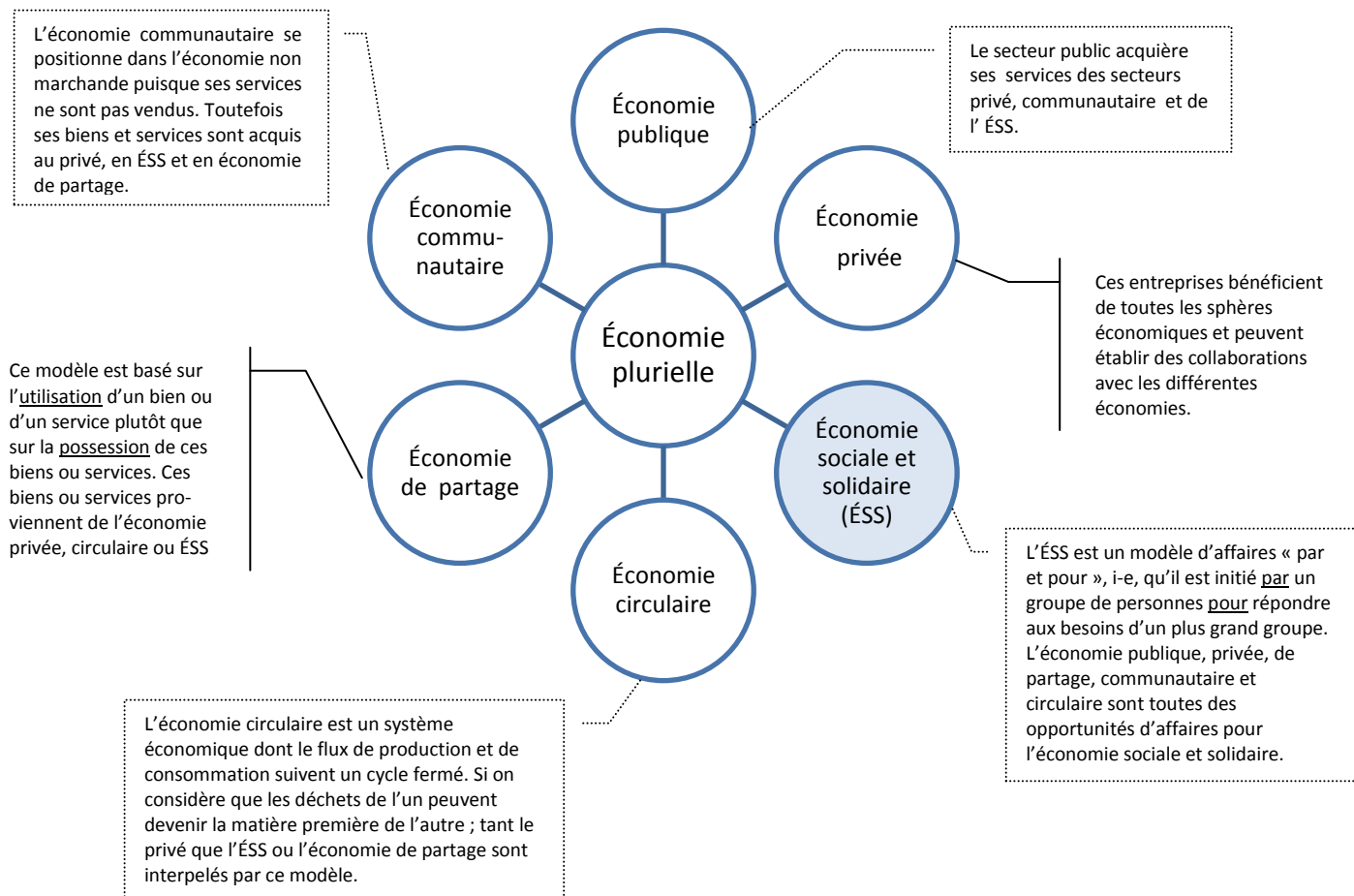
VISION

L'économie sociale et solidaire a longtemps été perçue comme une économie de pauvres pour les pauvres, mais qu'en est-il réellement aujourd'hui ? Les concepts fondamentaux² que sont la finalité sociale, la primauté des personnes, la démocratie, l'autonomie de gestion et la participation collective trouvent écho dans de nouveaux modèles économiques qui composent l'économie plurielle. Les diverses formes d'économie sont tantôt marchandes, tantôt non marchandes et parfois hybrides.

On parle d'économie plurielle parce que plusieurs modèles économiques cohabitent dans une même économie et qu'aucune de ces économies ne saurait exister sans l'apport de l'une ou l'autre de ces économies.



² Les concepts fondamentaux sont ceux définis par le Chantier de l'économie sociale et solidaire.



ORIENTATIONS et CONSTATS

Le Plan gouvernemental en économie sociale 2015-2020 comprend des mesures certes louables, mais les récents changements (2015) dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'économie nous poussent à nous interroger sur le réel vouloir du gouvernement de supporter le développement de l'économie sociale au Québec.

Outre la reconnaissance de l'économie plurielle, je vous fais part de certaines de mes réflexions qui pourraient alimenter le débat. Il s'agit des thèmes suivants :

- Mesures de soutien financier en économie sociale
- Vieillesse démographique
- Collaboration entre les instances de soutien au développement de l'ÉSS
- Statut juridique des ÉÉSS
- L'économie sociale et les jeunes.

Mesures de soutien financier en économie sociale

Plusieurs mesures financières du plan gouvernemental sont intéressantes et permettent certes de soutenir le développement de l'entrepreneuriat collectif. Toutefois, le gouvernement a tellement affaibli les structures de soutien à l'entrepreneuriat collectif que nombre de promoteurs ne sont même plus informés des programmes d'aide financière disponibles. Par ailleurs, les programmes d'aide sont souvent complexes et exigeants et la perte d'expertise en matière de soutien technique s'avère très certainement un frein au développement.

Vieillesse démographique

Dans le plan gouvernemental, le gouvernement entend créer 5000 nouveaux emplois aux 7800 existants afin de mieux répondre aux besoins de la population âgée ou en perte d'autonomie. Les entreprises d'économie sociale en aide domestique (EÉSAD) bataillent depuis des années pour que le budget alloué à ce secteur permette d'offrir des emplois mieux rémunérés et une plus grande reconnaissance du métier. Il y a déjà une pénurie de main d'oeuvre criante dans ce secteur d'activité économique alors que la clientèle de gens âgés est en augmentation constante avec l'arrivée massive des baby boomers. En 2014, 17% de la population avait 65 ans et plus, alors que le taux des 65 ans et plus sera de 25% en 2031. Les EÉS forment leurs employés à grands frais pour répondre aux besoins de la population âgée, mais également au désengorgement du système de santé public. On peut bien valoriser la réponse des EÉS au défi du vieillissement, mais si on ne donne pas les moyens financiers à ces entreprises pour qu'elles répondent aux besoins des aînés, ce sera le système public qui devra s'en occuper et ce, à un coût bien supérieur à ce qu'il pourrait être en soutenant convenablement les EÉS en aide domestique et en aide à la vie quotidienne.

En 2031, 25 %
de la population
sera âgée de 65
ans et plus.

Outre le maintien à domicile des aînés, nous remarquons que la **relève dans les résidences privées ou collectives pour personnes âgées** est pour le moins préoccupante dans les communautés rurales. L'économie sociale peut-elle proposer des modèles novateurs permettant de maintenir ces services essentiels pour la vitalité des milieux?

De même, **les services de transport adapté et de transport collectif** devront être plus performants si on souhaite maintenir une bonne qualité de vie à nos citoyens aînés qu'ils soient à leur domicile ou en résidence pour aînés. On devra maintenir les programmes de soutien financier et simplifier la gestion desdits programmes liés au transport pour qu'ils répondent adéquatement aux besoins du vieillissement démographique.

Collaboration entre les instances de soutien au développement de l'économie sociale

Maintenant que le financement pour soutenir les pôles régionaux en économie sociale dans toutes les régions du Québec est réglé, il faut pouvoir travailler en collégialité avec les instances en matière d'entrepreneuriat collectif qui sont soutenues par le gouvernement. Je fais référence notamment, au groupe de travail interministériel en économie sociale, au Chantier de l'économie sociale, au Comité sectoriel de main d'oeuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC), à la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) et à l'organisme de liaison et de transfert « Territoires innovants en économie sociale et solidaire » (TIESS). Ces cinq organisations ont un rôle important à jouer dans le développement de l'économie sociale au Québec et les pôles régionaux doivent être à l'affût des travaux menés par ces instances. Il faut trouver une façon de favoriser les communications entre les pôles et ces instances afin que l'information puisse également circuler dans les Tables locales d'économie sociale, c'est-à-dire auprès des promoteurs et partenaires locaux de l'économie sociale.

Statut juridique des entreprises d'économie sociale et solidaire : Une coopérative de travailleurs qui produirait des bombes, serait-elle légitimée d'être reconnue comme entreprise collective parce qu'elle crée de l'emploi pour ses membres ? - Nous croyons que l'attribution du statut d'entreprise d'économie sociale ne peut reposer que sur le statut juridique (coop, OSBL ou mutuelle). Le RIPESS (Réseau Intercontinental de Promotion de l'économie sociale solidaire) propose d'ajouter quatre (4) critères d'évaluation pour la reconnaissance d'entreprises d'économie sociale et solidaire : démocratie au travail, justice sociale, vigilance écologique, recherche de la paix.

L'économie sociale et les jeunes

Les jeunes font preuve d'un engouement croissant pour l'entrepreneuriat collectif et multiplient les initiatives, reflétant ainsi la mobilisation en faveur d'une meilleure intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans les processus de développement économique. La nouvelle génération d'entrepreneurs collectifs investit désormais des secteurs en émergence — nouvelles technologies, souveraineté alimentaire, environnement, culture —, où elle n'était pas très présente historiquement, dans une perspective de transformation des collectivités et de construction d'un patrimoine collectif. On retrouve ainsi plusieurs projets en urbanisme, en conception de jeux vidéo ou en production humoristique. Bien évidemment, les jeunes souhaitent trouver un sens à leur travail et constater les résultats de leur engagement. Les entreprises d'économie sociale leur permettent de réaliser leurs aspirations tout en leur fournissant un milieu démocratique dans lequel ils accèdent aux instances décisionnelles et vivent une citoyenneté plus active. Dans cette perspective, l'économie sociale augmente l'intérêt des jeunes à s'établir dans une nouvelle région en combinant activités économiques et

ancrage dans la communauté. (Source : Martin Frappier, Chantier de l'économie sociale)
<http://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/mars-2017/le-role-strategique-de-leconomie-sociale/>

DEFIS ET ACTIONS

1. Reconnaissance de l'économie plurielle

- Favoriser l'interconnexion entre les différentes formes d'économie;
- Promouvoir l'économie plurielle auprès des entreprises, des citoyens et des élus.

2. Mesures de soutien financier en économie sociale

- Promouvoir les mesures de soutien financier et technique aux niveaux local et régional;
- Initier des mesures d'accompagnement et d'animation des milieux de vie pour assurer le développement de projets collectifs;
- Instaurer un mécanisme d'évaluation des programmes d'aide financière en économie sociale aux niveaux local, régional et national.

3. Vieillesse démographique

- Soutenir les entreprises d'économie sociale en aide domestique dans leurs actions pour obtenir un meilleur financement public (argumentaire, mobilisation citoyenne, recueil de témoignages, etc);
- Initier un programme de recherche portant sur les secteurs de pénurie d'emploi (aide à domicile, agriculture, foresterie, etc.);
- Procéder à l'inventaire des résidences privées pour aînés afin d'évaluer les besoins de relève;
- Documenter des modèles de relève pour la reprise de résidences privées pour aînés et transmettre l'information aux propriétaires concernés ;
- Obtenir un engagement gouvernemental ferme en matière de développement du transport adapté et collectif.

4. Collaboration entre les instances de soutien au développement de l'ÉSS

- Instaurer une mécanique de transmission de l'information plus efficiente entre les instances nationale, régionale et locale en économie sociale

5. Statut juridique des EÉSS

- Faire pression auprès des instances concernées afin que les recommandations du RIPESS puissent être intégrées lors de l'attribution du statut d'entreprise d'économie sociale. Rappelons que le RIPESS propose l'ajout des 4 critères suivants : démocratie au travail, justice sociale, vigilance écologique, recherche de la paix.

6. L'économie sociale et les jeunes

- Maintenir la formation auprès des jeunes sur le modèle d'affaires de l'ÉSS;
- Promouvoir les programmes de soutien à l'entrepreneuriat collectif jeunesse;
- Promouvoir et offrir des programmes de formation sur la gouvernance d'EÉSS.